

**Session du  
2 avril 2004**



# CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

## COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

Session du 2 avril 2004

### SOMMAIRE

COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL.....	I à IX
ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne .....	3
PREMIER TOUR DE SCRUTIN .....	5
ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne.....	6
DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE .....	10
DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS.....	12

*ANNEXE – Déclarations de Monsieur Pierre-Joël BONTÉ et de Monsieur Jean PRORIOL*



## CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

### VICE-PRÉSIDENTS élus le 2 avril 2004

- Président:** M. Pierre-Joël BONTÉ
- 1<sup>er</sup> Vice-Président :** M. René SOUCHON  
Maire d'Aurillac (Cantal)
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président :** M. Jean MALLOT  
Conseiller Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président :** M. Jean-Claude MAIRAL
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président :** M<sup>me</sup> Arlette ARNAUD-LANDAU  
Maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire)
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président :** M<sup>me</sup> Anna AUBOIS
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président :** M. Yves GUEYDON
- Puis par ordre alphabétique :
- M<sup>me</sup> Dominique BRU  
Conseillère Municipale de Vic-sur-Cère (Cantal)
- M. Alain BUSSIÈRE
- M. André CHAPAVEIRE  
Conseiller Municipal de Brioude (Haute-Loire)
- M<sup>me</sup> Catherine HENRI-MARTIN
- M. Jacques-Bernard MAGNER
- M<sup>me</sup> Françoise MERCIER-RAYET  
Conseillère Municipale de Moulins (Allier)
- M. Jacques MIZOULE  
Conseiller Municipal de Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)

## CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

### LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES

élus le 2 avril 2004

**ARNAUD-  
LANDAU**  
Arlette

PS

*Date, lieu de naissance :* 15 mars 1952 à Saint-Étienne (Loire)

*PROFESSION :* Fonctionnaire du Trésor en retraite

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire)

**AUBOIS**  
Anna

PS

*Date, lieu de naissance :* 20 mai 1977 à Nevers (Nièvre)

*PROFESSION :* A.T.E.R.

**AULAGNIER**  
Jean

UPA

*Date, lieu de naissance :* 1 mars 1942 à Ambert (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Enseignant

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Maire d'Ambert (Puy-de-Dôme)

**BACQUET**  
Jean-Paul

PS

*Date, lieu de naissance :* 11 mars 1949 à Saint-Mandé (Val-de-Marne)

*PROFESSION :* Médecin

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Député-Maire de Coudes (Puy-de-Dôme)

**BERGOUGNOUX**  
Michel

UPA

*Date, lieu de naissance :* 16 février 1949 à Brioude (Haute-Loire)

*PROFESSION :* Maître de Conférences Sciences Économiques

**BLAZY**  
Françoise

UPA

*Date, lieu de naissance :* 16 janvier 1946 à Paris (XII)

*PROFESSION :* Assistante Sociale

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Adjointe au Maire de Montluçon (Allier)

**BONNEFILLE**  
Michel

UPA

*Date, lieu de naissance :* 4 septembre 1947 à Gannat (Allier)

*PROFESSION :* Agriculteur

**BONTÉ**  
Pierre-Joël

PS

*Date, lieu de naissance :* 27 décembre 1946 à Vichy (Allier)

*PROFESSION :* Expert comptable

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseiller Général du Puy-de-Dôme

**BOURDUGE**  
Luc

PC

*Date, lieu de naissance :* 3 août 1963 à Chamalières (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Agent EDF - GDF

**BRU**  
Dominique

PS

*Date, lieu de naissance :* 25 novembre 1955 à Riom-ès-Montagnes (Cantal)

*PROFESSION :* Éducatrice Sportive

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseillère Municipale de Vic-sur-Cère (Cantal)

**BUSSIÈRE**  
Alain

PS

*Date, lieu de naissance :* 23 mars 1963 à Montluçon (Allier)

*PROFESSION :* Enseignant

**CARROY**  
Yves

PS

**Date, lieu de naissance :** 10 juin 1951 à Thiers (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Chargé de Projet

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**CHAPAVEIRE**  
André

PS

**Date, lieu de naissance :** 12 septembre 1952 à Vieille-Brioude (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Attaché Territorial

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de Brioude (Haute-Loire)

**COURTILLÉ**  
ANNE

UPA

**Date, lieu de naissance :** 2 octobre 1943 à Sidibel Abbes (Algérie)

**PROFESSION :** Universitaire

**DELANNOY**  
Anne-Marie

UPA

**Date, lieu de naissance :** 28 octobre 1951 à Thiers (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Masseur-Kinésithérapeute

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme)

**DEMURE**  
Danielle

UPA

**Date, lieu de naissance :** 7 octobre 1947 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Avocat

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Moulins (Allier)

**DUBOURGNOUX**  
Éric

PC

**Date, lieu de naissance :** 15 mars 1959 à Ambert (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Agent SNCF

**FILHOL**  
Bernard

UPA

**Date, lieu de naissance :** 7 juin 1947 à La Salvetat-Peyrales (Aveyron)

**PROFESSION :** Fonctionnaire

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire d'Ytrac (Cantal)

**GALLEAZZI**  
Jane

PS

**Date, lieu de naissance :** 1 février 1951 à Chambérat (Allier)

**PROFESSION :** Professeur des Écoles

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire d'Huriel (Allier)

**GUERRE**  
Jean-Michel

PS

**Date, lieu de naissance :** 25 mai 1955 à Vichy (Allier)

**PROFESSION :** Directeur d'École Nationale de Musique et de Danse

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Bellerive sur Allier (Allier)

**GUEYDON**  
Yves

Vert

**Date, lieu de naissance :** 5 août 1951 à Amplepuis (Rhône)

**PROFESSION :** Responsable d'entreprise d'insertion

**HENRI-MARTIN**  
Catherine

PS

**Date, lieu de naissance :** 5 décembre 1943 à Paris (VIII)

**PROFESSION :** Directrice d'organisme de séjours linguistiques

**HORTEFEUX**  
Brice

UPA

**Date, lieu de naissance :** 11 mai 1958 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

**PROFESSION :** Préfet

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Député au Parlement Européen

**LAÏDOUNI**  
Christiane

PC

**Date, lieu de naissance :** 22 février 1946 à La Ricamarie (Loire)

**PROFESSION :** Professeur de Lettres en CFA

**MAGNER**  
Jacques-  
Bernard

PS

**Date, lieu de naissance :** 1 juin 1952 à Riom (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Directeur de la FETREP

**MAHTOUK**  
Martine

UPA

**Date, lieu de naissance :** 23 décembre 1948 à Saint-Sauveur de Cruzières (Ardèche)

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Murat (Cantal)

**MAIRAL**  
Jean-Claude

PC

**Date, lieu de naissance :** 4 décembre 1947 à Désertines (Allier)

**PROFESSION :** Instituteur

**MALHURET**  
Claude

UPA

**Date, lieu de naissance :** 8 mars 1950 à Strasbourg (Bas-Rhin)

**PROFESSION :** Médecin

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Vichy (Allier)

**MALLOT**  
Jean

PS

**Date, lieu de naissance :** 20 août 1952 à Nizerolles (Allier)

**PROFESSION :** Contrôleur d'État

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)

**MERCIER**  
Alain

UPA

*Date, lieu de naissance :* 4 décembre 1957 à Aydat (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Agriculteur

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Maire de Nébouzat (Puy-de-Dôme)

**MERCIER**  
Yvette

PC

*Date, lieu de naissance :* 28 août 1949 à Marat (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Employée

**MERCIER-  
RAYET**  
Françoise

PS

*Date, lieu de naissance :* 25 novembre 1957 à Retch (Iran)

*PROFESSION :* Avocat

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseillère Municipale de Moulins (Allier)

**MIZOULE**  
Jacques

PC

*Date, lieu de naissance :* 17 septembre 1941 à Saint-Flour (Cantal)

*PROFESSION :* Retraité

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseiller Municipal de Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)

**MOLLON**  
Agnès

Vert

*Date, lieu de naissance :* 25 janvier 1958 à Roanne (Loire)

*PROFESSION :* Professeur des Écoles

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseillère Municipale de Riom (Puy-de-Dôme)

**MONFORT**  
Élizabeth

UPA

*Date, lieu de naissance :* 29 juin 1954 à Nantes (Loire-Atlantique)

*PROFESSION :* Mère de famille (Juriste en disponibilité)

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Députée au Parlement Européen

**MUNOZ**  
Martine

PS

**Date, lieu de naissance :** 24 avril 1954 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Fonctionnaire Territorial

**NOUHEN**  
Françoise

PS

**Date, lieu de naissance :** 5 mars 1945 à Riom (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Responsable de Centre de Formation

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**PETIT**  
Marie-Agnès

UPA

**Date, lieu de naissance :** 24 janvier 1962 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Conseillère en développement rural

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseillère Municipale de Céaux d'Allègre (Haute-Loire)

**POMMAREL**  
Pierre

Vert

**Date, lieu de naissance :** 24 mars 1957 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Médecin salarié

**PRORIOL**  
Jean

UPA

**Date, lieu de naissance :** 25 novembre 1934 à Beauzac (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Cadre

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Député de la Haute-Loire  
Maire de Beauzac (Haute-Loire)

**ROUAIRE**  
Nicole

Vert

**Date, lieu de naissance :** 8 août 1954 à Allanche (Cantal)

**PROFESSION :** Enseignante

**ROUCAN**  
Lionel

Vert

**Date, lieu de naissance :** 12 février 1963 à Valence (Drôme)

**PROFESSION :** Enseignant

**SEMET**  
Pascale

PC

**Date, lieu de naissance :** 19 mars 1962 à Lapalisse (Allier)

**PROFESSION :** Auxiliaire de Vie

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Cusset (Allier)

**SIKORA**  
Marie-Thérèse

UPA

**Date, lieu de naissance :** 6 mai 1946 à Saint-Hilaire de Pionsat (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Secrétaire de direction

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Saint-Éloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)

**SOUCHON**  
René

PS

**Date, lieu de naissance :** 12 mars 1943 à Malzieu-Ville (Lozère)

**PROFESSION :** Inspecteur général de l'agriculture

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire d'Aurillac (Cantal)

**TEILLOT**  
Serge

UPA

**Date, lieu de naissance :** 12 avril 1950 à La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Avocat

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de la Bourboule (Puy-de-Dôme)

**THEVENON-  
DURANTIN**  
Élisabeth

PS

**Date, lieu de naissance :** 16 juin 1973 à Dompierre-sur-Besbre (Allier)

**PROFESSION :** Responsable service promotion - communication



# CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

## COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

---

**SESSION DU 2 AVRIL 2004**

---

*La séance est ouverte à 9 h 40  
Sous la présidence du Doyen d'âge, Monsieur Jean Proriot.*

**M. LE PRÉSIDENT :** Bonjour à tous et à toutes. Je vous invite à regagner vos places qui suivent l'ordre alphabétique, pour le moment.

Conformément à l'article L. 4132-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, je déclare ouverte la réunion de plein droit du Conseil régional d'Auvergne.

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux d'Auvergne, mes chers collègues, en ma qualité de Doyen d'âge, il me revient de vous accueillir dans cette Assemblée, telle qu'elle a été constituée par le corps électoral lors du scrutin régional des 21 et 28 mars 2004.

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des Auvergnats pour leur bonne participation à cette consultation : 64,02% au premier tour, 67,84% au second tour. Je félicite l'ensemble des élus avec une mention spéciale aux vainqueurs et à leur chef de file, Pierre-Joël Bonté.

*Applaudissements.*

Je me trouve dans cette situation de Doyen, sans y avoir été candidat et par un concours de circonstances. Mais j'ai déjà siégé à deux reprises dans des bureaux d'âge. La première fois en 1962, alors que j'entrais comme benjamin au Conseil général de la Haute-Loire et la deuxième fois, en 1974, lorsque je devins Sénateur de la Haute-Loire et benjamin au Palais du Luxembourg mais aussi membre de droit de l'Assemblée régionale de l'époque. Depuis, les années ont défilé, très vite, trop vite à mon gré. Il me revient avec quelque nostalgie ce vers de Baudelaire : « L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient ».

Nous allons dans quelques instants procéder à l'élection du cinquième Président du Conseil régional d'Auvergne. Le premier fut Jean Morellon, alors Député du Puy-de-Dôme en 1974. Le second fut Augustin Chauvet, alors député du Cantal, élu en 1977, au bénéfice de l'âge. Le troisième fut, en 1978, Maurice Pourchon, Député du Puy-de-Dôme, que beaucoup d'entre nous ont bien connu et apprécié. Ils ont tous les trois présidé le Conseil régional d'Auvergne, alors que celui-ci n'était que l'Établissement Public Régional.

Valéry Giscard d'Estaing, aux côtés duquel j'ai œuvré avec beaucoup d'ardeur, de joie, de satisfaction, a été le premier Président du Conseil régional d'Auvergne, élu en 1986, au suffrage universel direct. Qu'il me soit permis de saluer son long parcours, comme chef de l'exécutif. Il a été pour l'Auvergne un visionnaire, un bâtisseur, un gestionnaire. Durant cette période, il a, dans cette enceinte, animé nos débats sans manquer une seule session, faisant toujours la preuve de sa grande aisance intellectuelle, de sa connaissance très fine des dossiers et de son don pour clarifier, apaiser parfois, et synthétiser nos débats. De la même façon, il a toujours cherché à faire prévaloir, en homme actif, l'efficacité de l'action régionale, comme il le déclarait lui-même, lors de notre session du 13 octobre 1997 : « je ne laisserai pas les forces de l'immobilisme faire perdre du temps à l'Auvergne ». Mais il savait aussi que rien ne se fait sans la durée et qu'une mandature est bien courte, alors qu'il faut dix ans pour faire dix à quinze kilomètres d'une deux fois deux-voies ou d'une autoroute, plus de dix ans pour Vulcania et presque autant pour la Grande Halle. Durant ces dix-huit ans, il a marqué de son empreinte tous les secteurs de l'Auvergne : l'économie et l'emploi – ceux qui siégeaient dans cette Assemblée antérieurement savent qu'à chaque session, son obsession était le chômage – mais il a aussi marqué le commerce et l'artisanat, l'agriculture et la sylviculture, l'éducation, l'apprentissage et la formation professionnelle continue, les voies de communication et les transports, les NTIC, l'aménagement équilibré et solidaire du territoire par des mesures ciblées pour toutes les communes et intercommunalités.

Il avait une attention spéciale, on s'en souvient, pour l'environnement, le sport, la culture, le patrimoine, les grands espaces. Dans le même temps, son action a contribué à décomplexer l'Auvergne et à lui construire progressivement une image et une renommée européenne et même bien au-delà.

Ce fut là aussi, pour certains d'entre nous, dix-huit années passionnantes et même inoubliables. Je connais quelques anciens élus de l'opposition d'alors qui m'avouaient entre quatre yeux leur secrète admiration pour celui que nous appelions tous familièrement « Giscard ». Nous serons un certain nombre encore à nous inspirer de son action, de ses initiatives, de sa courtoisie, du respect de chacun des Conseillers régionaux, des élus, comme de nos collaborateurs.

Je rappellerai, pour terminer, cette phrase de Théodore Roosevelt qu'il avait lui-même placée en tête de son ouvrage, « Le Pouvoir et la Vie », en 1988 : « S'il échoue, disait Roosevelt, qu'au moins il échoue en osant de grandes choses, de sorte que sa place ne soit jamais parmi ces âmes froides et timides qui ne connaissent ni la victoire, ni la défaite. » C'est cela aussi, la réalité du pouvoir et la continuité de la vie, du plus illustre des Auvergnats.

Nous allons travailler ensemble pendant six ans, avec naturellement des divergences de vue. Ce sera le débat démocratique avec les positions inversées par l'alternance. Puis-je souhaiter que l'intérêt général de l'Auvergne, que le bien-être des Auvergnats, inspire nos décisions.

Bon vent à l'Auvergne ! Désormais, selon la formule ou le proverbe, « demain est un jour nouveau pour chacun d'entre nous », bon travail à tous !

*Applaudissements.*

Merci.

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'Auvergne

Conformément à l'article L.4133-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ordre du jour appelle, sous la présidence du Doyen d'âge, l'élection du Président du Conseil régional d'Auvergne. Cette élection ne donne lieu à aucun débat.

En vertu du même article, le ou la plus jeune membre du Conseil régional est appelé (e) à faire fonction de Secrétaire pendant cette élection. Il s'agit de Madame Anna Auboïs que j'invite à prendre place à la tribune.

*Madame Auboïs rejoint la tribune sous les applaudissements.*

Je déclare le bureau d'âge constitué et j'invite Madame Anna Auboïs, Secrétaire du bureau d'âge, à bien vouloir procéder à l'appel nominal des membres du Conseil régional élus le 28 mars 2004.

*Madame Auboïs procède à l'appel des Conseillers régionaux, présents à l'unanimité.*

### Sont présents :

Mme Arlette ARNAUD-LANDAU	M. Éric DUBOURGNOUX	M. Jacques MIZOULE
Mme Anna DUBOIS	M. Bernard FILHOL	Mme Agnès MOLLON
M. Jean AULAGNIER	Mme Jane GALLEAZZI	Mme Élisabeth MONTFORT
M. Jean-Paul BACQUET	M. Jean-Michel GUERRE	Mme Martine MUNOZ
M. Michel BERGOUGNOUX	M. Yves GUEYDON	Mme Françoise NOUHEN
Mme Françoise BLAZY	Mme Catherine HENRI-MARTIN	Mme Marie-Agnès PETIT
M. Michel BONNEFILLE	M. Brice HORTEFEUX	M. Pierre POMMAREL
M. Pierre-Joël BONTÉ	Mme Christiane LAÏDOUNI	M. Jean PRORIOL
M. Luc BOURDUGE	M. Jacques-Bernard MAGNER	Mme Nicole ROUAIRE
Mme Dominique BRU	Mme Martine MAHTOUK	M. Lionel ROUCAN
M. Alain BUSSIÈRE	M. Jean-Claude MAIRAL	Mme Pascale SEMET
M. Yves CARROY	M. Claude MALHURET	Mme Marie-Thérèse SIKORA
M. André CHAPAVEIRE	M. Jean MALLOT	M. René SOUCHON
Mme Anne COURTILLÉ	M. Alain MERCIER	M. Serge TEILLOT
Mme Anne-Marie DELANNOY	Mme Yvette MERCIER	Mme Élisabeth THEVENON-DURANTIN
Mme Danielle DEMURE	Mme Françoise MERCIER-RAYET	

**M. LE PRÉSIDENT :** Je constate que le Conseil régional est en nombre pour siéger et délibérer convenablement. Le quorum requis des deux-tiers, soit 32 membres présents, est largement atteint.

En conséquence, l'ordre du jour appelle l'élection du Président du Conseil régional d'Auvergne qui est élu à bulletins secrets, pour six ans. Aux deux premiers tours de scrutin, l'élection requiert la majorité absolue des membres du Conseil régional, soit 24 membres. Si l'élection n'est pas acquise aux deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est proclamé élu.

Enfin, conformément à la loi du 7 mars 1998 relative au fonctionnement des Conseils régionaux, nul ne peut être élu Président s'il n'a préalablement, à chaque tour de scrutin, remis aux membres de l'Assemblée régionale, par l'intermédiaire du Doyen d'âge, une déclaration écrite, présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action pour la durée de son mandat.

Nous allons donc, dès maintenant, procéder à l'élection du Président. Quels sont les candidats ?

**M. BACQUET** : Je présente la candidature de Monsieur Pierre-Joël Bonté.

**M. HORTEFEUX** : Au nom du groupe de l'Union Pour l'Auvergne qui rassemble aujourd'hui les élus UMP et UDF, nous présentons la candidature de Jean Proriot.

**M. PRORIOL** : Y a-t-il d'autres candidats ? Non. Je suis donc saisi des candidatures suivantes : Pierre-Joël Bonté et Jean Proriot.

Je demande aux services de l'Assemblée de procéder à la duplication des déclarations des deux candidats et d'en remettre un exemplaire à chaque Conseiller régional.

Les déclarations vont être dupliquées. Pendant le temps de la lecture de celles-ci, la séance n'est pas suspendue, ne sortez pas, elle continue. Vous allez en prendre connaissance dans les détails et ainsi pouvoir vous exprimer, le plus informés possible.

Je vais me rétracter concernant ce que j'ai dit. Pendant que l'on duplique les déclarations, la séance est provisoirement suspendue. Ne sortez pas à l'extérieur de ce bâtiment puisque vous serez rappelés dès que le travail aura été accompli. Merci.

*Séance suspendue provisoirement de 10 h à 10 h 10.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous allons reprendre la séance. On accélère la reprise de la séance, s'il vous plaît.

La séance est reprise. Il vous a été distribué, selon la loi, les déclarations de candidature des deux candidats. Je vous invite à en prendre connaissance. Vous en avez une qui est très longue et une autre très courte, mais qui vient d'être rédigée. Il faut satisfaire à la loi. Nous ne pouvions pas, je crois, considérer que je pouvais être le seul candidat ayant satisfait à cette obligation tout à l'heure. Cela aurait été un peu bizarre. Il m'a semblé plus opportun, en tout cas plus régulier, de demander à Pierre-Joël Bonté de faire cette déclaration de candidature.

Je vous invite à les connaître, à les lire. Quand les choses auront été ainsi faites, nous passerons au vote.

Nous avons deux Conseillers régionaux à récupérer, qui se sont égarés dans la maison. Qui demande un délai supplémentaire pour prendre connaissance des déclarations de candidature des deux candidats ? Je constate que personne ne le demande et la formalité requise par la loi a été satisfaite.

Le scrutin est ouvert pour le premier tour.

## PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nous allons procéder ainsi : chaque membre du Conseil régional viendra, à l'appel de son nom, par Madame Auboïs, déposer son bulletin de vote fermé, écrit sur papier blanc, dans l'urne installée sur la tribune. On m'a signalé qu'il fallait faire attention, pour ceux qui n'ont pas la pratique de cet amphithéâtre, aux marches et en particulier à la dernière, pour ne pas tomber dans l'urne et ainsi la renverser. Un isoloir est éventuellement à votre disposition. Enveloppes et bulletins se trouvent dans le tiroir de chaque pupitre. Dans certains tiroirs, il y a des enveloppes de couleurs différentes. Nous allons prendre la jaune pour le premier tour, puisque vous brandissez la jaune.

J'invite maintenant Madame Anna Auboïs, Secrétaire de séance à bien vouloir procéder à l'appel nominal des membres du Conseil régional.

*Vote de chaque Conseiller régional à l'appel de son nom, puis l'urne est déposée sur le bureau du Président.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos. Nous allons procéder au dépouillement du vote en commençant par le comptage des bulletins trouvés dans l'urne. J'invite Madame Anna Auboïs, Secrétaire de séance, à procéder à ce décompte.

*Décompte des bulletins.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Il y a 47 votants, 47 bulletins trouvés dans l'urne. Je demande à Madame Auboïs d'ouvrir les enveloppes et de me passer les bulletins que je vais lire à haute voix.

**M. PRORIOL** : Voici le résultat du scrutin :

- Nombre de membres composant le Conseil régional : 47.
- Majorité absolue : 24.
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47.
- Bulletins blancs ou nuls : 0.
- Suffrages exprimés : 47.

Ont obtenu :

- Monsieur Pierre-Joël Bonté : 30 voix ;
- Monsieur Jean Proriol : 17 voix.

Monsieur Bonté ayant obtenu la majorité absolue, je le proclame Président du Conseil régional d'Auvergne. Je le félicite et je l'invite à prendre place à la tribune.

*Applaudissements.*

*Monsieur le Président Pierre-Joël Bonté prend place à la tribune.*

Félicitations. Je vous quitte.

**M. LE PRÉSIDENT** : Mesdames, Messieurs, chers collègues, Conseillers régionaux, la tradition veut que le Président élu dise un petit mot. Ensuite, nous ferons une suspension de séance pour que les groupes se constituent. Nous reviendrons en séance pour désigner la Commission permanente et les Vice-Présidents.

## ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

**M. LE PRÉSIDENT** : C'est donc avec une très grande émotion que je me retrouve dans cet hémicycle. Ma première pensée va à mes prédécesseurs. Je pense tout d'abord à Maurice Pourchon, Président du Conseil régional de 1982 à 1986. Maurice était un ami personnel. J'ai eu la chance de travailler avec lui dans cette Assemblée, une année, et d'être un de ses Vice-Présidents. Nous nous fâchions parfois, mais cela ne durait jamais. Il est aujourd'hui encore, pour beaucoup, une référence. Il avait une réelle vision de l'avenir de l'Auvergne. Sa formule : « il ne suffit pas de créer des autoroutes, des routes, des voies ferrées, des aéroports pour désenclaver l'Auvergne... il faut aussi désenclaver les esprits », est malheureusement toujours d'actualité. J'ai la prétention de penser que si Maurice pouvait me voir dans cette Assemblée, installé dans son fauteuil, il en serait plutôt satisfait. Alors Maurice, nous sommes aujourd'hui nombreux à penser à toi. Nous te dédions cette cérémonie d'investiture.

*Applaudissements.*

Je pense aussi à mon concurrent malheureux, Valéry Giscard d'Estaing, surdoué de la politique, doté d'une intelligence supérieure et aiguisée. Il demeure un grand homme d'État. Quelles que soient nos divergences d'appréciation sur son bilan, il restera comme un Président de Région à la longévité exceptionnelle, puisque les électeurs lui ont renouvelé leur confiance à deux reprises, en 1992 et 1998. Il portera aussi la paternité de grands équipements, tels que Vulcania, la Grande Halle et le Zénith.

Valéry Giscard d'Estaing a fait le choix de ne plus siéger au Conseil régional. Je respecte son choix et je le comprends. Je lui souhaite pleine réussite dans les tâches qui l'attendent, à la Convention européenne, à l'Académie Française et peut-être au Conseil Constitutionnel, s'il le décide.

*Applaudissements.*

Au moment de m'installer pour six ans à la tête de la Région Auvergne, je voudrais tout d'abord vous rappeler les principes qui guident mon action politique. On m'a souvent présenté, ces dernières semaines, comme une « anti-star », un atypique de la politique. Je ne sais pas si ces qualificatifs me conviennent. Ce qui est certain en revanche, c'est que pour moi, l'exercice de la politique répond avant tout à une haute exigence morale.

Aux rapports de force et aux jeux tactiques, j'ai toujours préféré le primat de la raison et de la faculté de juger, la force de persuasion et le débat. Aux apparitions médiatiques et aux coups politiques, j'ai toujours préféré le travail et la construction à long terme. Je fais de la politique parce que je crois à la démocratie et à la République qui permettent à chaque citoyen de s'exprimer et d'agir sur le réel. Je fais de la politique parce que je crois que la société est injuste. En cela, je crois à la nécessité de la transformation sociale.

Les dernières élections ont montré que les citoyens que l'on disait « blasés » ont su se mobiliser et retrouver le chemin des urnes. Ils ont su aussi, dans notre région, limiter l'influence des extrémismes et notamment du Front National. Tous les républicains sont fiers aujourd'hui de constater que l'Assemblée régionale ne compte plus parmi ses rangs de représentants de l'extrême droite.

*Applaudissements.*

La France de la République sort renforcée des scrutins des 21 et 28 mars. Cette exigence morale et républicaine va se traduire dans notre pratique au sein de cette Assemblée. Le dialogue, le respect entre élus devront présider nos rapports. Chaque élu, de l'opposition, comme de la majorité, aura la possibilité de participer au travail collectif. En effet, la Commission permanente sera élargie à l'ensemble des Conseillers régionaux, afin que chacun soit parfaitement informé des décisions du Conseil régional, et investi dans le travail collectif. Il n'y aura pas de « super » ou « sous » Conseillers régionaux. Les Vice-Présidentes et Vice-Présidents bénéficieront d'une large délégation de signature. Avec le Président, ils se réuniront une fois par semaine afin d'évoquer les dossiers en cours et de définir, dans la collégialité les actions du Conseil régional. Il s'agit bien de partager les responsabilités et de s'inscrire dans une démarche politique. Tous les élus doivent être impliqués, mobilisés. J'ai pu constater, ces derniers mois une très forte attente citoyenne dans ce sens. Nous devons répondre à cette attente. L'ensemble des Auvergnates et des Auvergnats auront leur mot à dire sur l'avenir de la Région.

En effet, le socle de notre action politique est la concertation, une méthode de travail qui va guider toutes nos réformes. Cette méthode, concerter avant de décider, écouter avant d'agir, a fait ses preuves au Conseil général du Puy-de-Dôme, mais aussi dans l'Allier. Dès l'automne, nous organiserons les Assises territoriales. Nous allons réunir les acteurs des territoires, les élus, les socioprofessionnels, les associations, les citoyens intéressés par la chose publique afin qu'ils réfléchissent ensemble à l'avenir de leur bassin de vie.

Il s'agit de miser sur l'intelligence de ceux qui animent les territoires et qui les vivent au quotidien. Les solutions ne se décrètent pas d'en haut. Les projets, les perspectives, naîtront de ces rencontres. La Région ne sera pas là pour plaquer des solutions toutes faites sur les territoires. Le développement ne se décrète pas, ce sont l'ensemble des forces vives qui l'imaginent. C'est la Région qui va permettre cette incubation, accompagner les projets et les rendre réalisables. Aux Auvergnats de réapprendre l'imagination et s'autoriser l'impertinence. Les élus régionaux vont apprendre à écouter, et surtout à entendre. L'urgence, nous l'avons annoncée : c'est l'emploi. Nous allons, au plus vite, étudier la situation des entreprises, afin de prévenir au maximum d'éventuelles nouvelles suppressions d'emplois. Le Conseil régional ne peut continuer à rester insensible au sort de milliers de femmes ou d'hommes qui ont été licenciés ces dix-huit derniers mois. Nous l'avons dit pendant la campagne électorale, nous ne ferons pas de miracle. Mais nous ne ferons pas rien.

En premier lieu, un vaste chantier nous attend, celui de la formation. La formation tout au long de la vie est pour un salarié la meilleure assurance contre le chômage. Il est aussi possible de créer des emplois en Auvergne, dans le domaine de la recherche, des filières bois et agroalimentaire, du tourisme. Par ailleurs, nous nous sommes engagés à créer des « emplois tremplin » régionaux pour les jeunes qui s'engagent au service des associations. Il nous faut donner à l'Auvergne toutes ses chances de réussite pour lutter contre la déprise démographique, enrayer la fuite des jeunes, des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes,

qui vont chercher ailleurs un avenir faute d'un soutien suffisant. Les atouts de l'Auvergne ne sont pas valorisés suffisamment, la richesse humaine dont elle dispose non plus. Nous avons six ans pour réveiller la belle endormie, pour gagner ce pari.

Il nous faut mettre la solidarité au cœur de notre politique : solidarité, pour que tous les jeunes, quel que soit leur niveau social, aient les mêmes chances de réussite au lycée et à l'université. Solidarité pour que les accidentés du système scolaire ne soient pas laissés au bord de la route et livrés à eux-mêmes. Solidarité encore pour un développement harmonieux de nos territoires. Solidarité pour un accès de tous au service public, solidarité par les aides renforcées pour les secteurs en difficultés. Solidarité avec les générations futures en faisant le pari de l'environnement, de la qualité de vie, du développement durable.

Dernière collectivité créée, la Région a pourtant gagné rapidement des compétences et des pouvoirs. Elle dispose de moyens d'action et de développement considérables : formation, recherche, économie, transports. Tous les ingrédients sont réunis pour agir sur le développement et l'aménagement du territoire. La Région a été annoncée comme la grande bénéficiaire de la décentralisation Raffarin. Ce sont les Départements qui se voient confier davantage de prérogatives. Cette décentralisation, je l'ai dénoncée dès la proposition de loi sur la réforme constitutionnelle, une décentralisation qui d'ailleurs a soulevé des critiques de toute part, quelles que soient les sensibilités politiques. Jean-Louis Debré, éminent personnage de la vie publique, a parlé d'un « intégrisme décentralisateur qui risquait de devenir une grande braderie laissant la République en morceaux ».

Il y a eu, en 1982, les lois de Pierre Mauroy et Gaston Defferre qui ont changé la vie des Français. Elles n'étaient pas une simple technique d'organisation, elles correspondaient au souci de redistribuer le pouvoir et de rapprocher les décisions des citoyens. La réflexion du Gouvernement Jospin sur l'acte II de la décentralisation, voulait éclaircir le paysage des compétences et améliorer le processus décisionnel. La loi de démocratie de proximité en a été largement inspirée. Il y a eu le projet de loi de Monsieur Raffarin, une décentralisation qui ouvre les portes au régionalisme politique, un premier pas vers une France à vingt-six vitesses. Cette loi vise aussi à introduire une logique de compétition libérale entre les territoires, avec notamment l'inscription d'un droit à l'expérimentation. S'il y a compétition, il y aura des gagnants et des perdants. Les Régions les plus riches seront encore plus riches. Les plus pauvres seront encore plus pauvres. En clair, la décentralisation, telle que voulue par Monsieur le Premier Ministre se résume à un transfert des déficits de l'État, à un affaiblissement du service public et à l'accroissement des inégalités. La réforme de Monsieur Raffarin, prévue pour renforcer les Régions, a entre autres choses, été sanctionnée par les urnes, dimanche dernier. Les Français ont dit qu'ils voulaient plus de solidarité. Le Gouvernement doit l'entendre, prendre ses responsabilités et retirer le projet de loi.

A l'occasion d'une rencontre des vingt-et-un Présidents de Région, ce samedi, je lancerai un appel pour retirer cette loi et organiser une nouvelle concertation. Nous apporterons dès samedi un autre modèle de décentralisation, qui rapproche le pouvoir des citoyens, qui renforce les puissances publiques et le service public, qui clarifie les missions respectives des collectivités, qui garantisse l'égalité républicaine. Les compétences élargies ne vaudraient rien sans les moyens de les exercer. L'équité suppose que tout transfert de compétences soit précédé d'un audit impartial, établissant un état des lieux. Je défendrai un transfert de ressources garantissant une compensation intégrale, permanente et évolutive des compétences transférées. Je me battrai pour que la redistribution soit équitable et rééquilibre, entre toutes les régions, les chances de développement et le pouvoir d'agir. L'État doit être

garant d'équité et d'égalité de traitement entre régions riches et pauvres. La décentralisation mérite mieux que sa réduction à une variable d'ajustement du budget de l'État. La survie et le développement de l'Auvergne et de tout le Massif Central en dépendent. Nous sommes à une période de l'histoire où il faut articuler de manière nouvelle des dimensions complémentaires, régionales, nationales, européennes, une France capable de peser sur une Europe élargie et un monde de réseaux. La Région en prise avec le terrain et en phase avec la construction européenne a un rôle à jouer. L'Auvergne doit devenir le moteur du Massif Central. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'annexer une Région voisine, mais de travailler ensemble, de trouver des synergies, des axes communs pour un développement réciproque et solidaire du Massif Central. Le Massif Central, constitué de dix-huit départements et cinq régions, sera bientôt enrichi d'un département nouveau, la Nièvre et d'une nouvelle région, la Bourgogne. Nous avons des problématiques communes, des complémentarités, des forces que nous devons développer.

Au titre de coprésident du Comité de Massif, j'ai déjà lancé plusieurs pistes de travail sur le tourisme, la forêt et l'agroalimentaire pour ne citer que ces exemples. Il nous faut maintenant impulser une nouvelle dynamique sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne de nos concitoyens. L'enjeu est fondamental. Notre avenir dépend de notre capacité à nous fédérer, à penser à un grand projet de développement à l'échelle du Massif Central. 2006 sera un tournant et au nom de la cohésion territoriale et de la solidarité européenne, les Fonds européens seront naturellement réorientés vers les pays européens venant de l'Europe Centrale. Si nous ne savons pas faire valoir, au sein du Massif Central, les handicaps de nos zones de montagne habitées, à l'heure où la solidarité nationale ne s'exerce plus, nous sommes condamnés. La leçon du Cantal doit nous éclairer. Si ce département n'avait pas fait partie de la région Auvergne, il aurait pu prétendre à l'objectif 1. Sachons en tirer les leçons. Notre impératif est simple : fédérer dix-neuf départements, six régions autour d'un projet et défendre auprès de la Commission à Bruxelles cette solidarité territoriale. Je serai aussi un défenseur de nos territoires auprès du Président de la République et du Premier Ministre. Je compte sur l'appui de tous. Je fais appel à toutes les forces vives de la région, du Massif Central, qu'elles soient politiques, socioprofessionnelles, du milieu associatif, pour qu'ensemble, nous défendions une autre Auvergne, un autre Massif Central, une Auvergne dynamique, inventive, créative, impertinente et heureuse.

L'Auvergne doit être le moteur de cette grande ambition qu'est le Massif Central. Créer les conditions de cette réussite implique plus d'emplois et de solidarité, un aménagement du territoire équilibré et un développement économique valorisant nos atouts, tels que la forêt et le tourisme. Mes chers collègues, nous avons devant nous six ans pour faire avancer le projet, six ans pour rendre l'Auvergne encore plus belle, plus attractive, plus agréable à vivre pour le bien-être de tous. Je compte sur vous tous pour mettre votre énergie au service de nos concitoyens.

Vive l'Auvergne, vive la République !

*Applaudissements.*

Mes chers collègues, je vous propose une suspension de séance d'un quart d'heure pour que les groupes se constituent. Je rappelle qu'un groupe ne peut être constitué que s'il est composé d'au moins trois membres de l'Assemblée régionale.

Rendez-vous à 11 heures. Merci.

*Suspension de séance de 10 heures 48 à 11 heures 05.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Chers collègues, si vous voulez vous asseoir.

Je demande aux Présidents de groupes de s'identifier.

**M. DUBOURGNOUX** : Je présente le groupe Communiste et Républicain. Je suis Conseiller régional pour un deuxième mandat, certains me connaissent ici, d'autres pas, mais nous allons faire connaissance.

**M. LE PRÉSIDENT** : Vous vous composez de sept membres. Monsieur Proriol.

**M. PRORIOL** : Je présente le groupe de l'Union pour l'Auvergne, qui comporte des élus UMP, UDF et de la société civile. La composition du bureau est la suivante : Président du groupe, moi-même, Vice-Président, Brice Hortefeux, Secrétaire du groupe UPA, Élisabeth Montfort, et comme il nous faut une Trésorière, nous avons désigné Madame Martine Mahtouk. Je vous remets la liste de la composition de ce groupe qui comprend 17 élus, ainsi que les statuts que nous avons adoptés.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Monsieur Bacquet.

**M. BACQUET** : Monsieur le Président, je suis donc Président du groupe Socialiste. Je serai assisté d'un Vice-Président en la personne de Jean-Michel Guerre et d'une Trésorière en la personne de Martine Munoz.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Il me manque un groupe ! Les Verts, ne faites-vous pas un groupe ?

**M. POMMAREL** : C'est moi le Président du groupe des Verts, Pierre Pommarel. Le Vice-Président est Monsieur Lionel Roucan. Nous avons cinq membres.

**M. LE PRÉSIDENT** : Les groupes sont constitués. Je vous propose maintenant de déterminer la composition de la Commission permanente.

## DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Je vous propose un vote à mains levées, en sachant que tous les Conseillers régionaux sont membres de la Commission permanente.

Y a-t-il des interventions ? Monsieur Proriol ?

**M. PRORIOL** : Merci de me donner la parole, Monsieur le Président. Je parle au nom du groupe de l'Union Pour l'Auvergne. Nous avons une expérience de la Commission permanente, les uns et les autres, même du temps où la Commission permanente était animée par quelqu'un que vous avez cité, que j'ai cité aussi, Maurice Pourchon. La Commission permanente n'avait pas cette ampleur. Nous ne pourrions pas vous suivre sur ce chemin, cela ne veut pas dire que nous sommes opposés, bien sûr à l'information de l'ensemble des

Conseillères régionales et des Conseillers régionaux. Il va sans dire que nous avons fonctionné avec une Commission permanente beaucoup plus réduite et chaque fois, les Conseillers régionaux étaient informés des décisions de cette Commission permanente. Nous ne voterons pas cette proposition.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Monsieur Bacquet.

**M. BACQUET**: Monsieur le Président, je ne peux que soutenir la proposition que vous faites. Tout d'abord parce que tous ceux qui ont fait campagne pour ces élections régionales ont dû mesurer combien la Région qui est un échelon territorial encore récent, est mal connue sur le terrain, et combien, à part le Président du Conseil régional sortant, peu connus étaient les Conseillers régionaux sortants. Il suffisait d'interroger dans la rue les gens pour leur demander de citer trois ou quatre Conseillers régionaux pour se rendre compte de l'absence de réponse à cette question.

Alors, Monsieur le Président, je crois que l'ensemble des Conseillers régionaux siégeant à la Commission permanente permettra à chacun d'avoir une parfaite connaissance des dossiers et de pouvoir répondre aux questions dont ils seront l'objet, voire même de solliciter quelques entretiens par rapport à ce qu'ils sauront et de permettre ainsi à la Région d'être mieux connue à l'extérieur.

Je souligne que vous avez mis cette procédure en place au Conseil général du Puy-de-Dôme et que les résultats des élections que nous avons vécus ces derniers mois, ont bien démontré l'attachement de la population aux Conseillers généraux sortants quand ils avaient eu la capacité, parce qu'ils avaient eu l'information, de pouvoir transmettre à la population qu'ils représentaient, le travail du Conseil général qui n'était pas obligatoirement un saupoudrage dans un canton, mais une politique à caractère départemental.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Monsieur Dubourgnoix.

**M. DUBOURGNOUX** : La proposition d'une composition de la Commission permanente à partir de l'ensemble des membres de l'Assemblée est démonstrative d'un esprit qui anime d'entrée une volonté de travail d'équipe. Cela me paraît primordial.

J'insisterai sur trois aspects : la transparence dans la politique régionale, l'information aux populations – un Conseiller régional doit être en mesure de répondre aux questions des populations sur l'ensemble des dossiers – et enfin une forme de maîtrise. J'en ai souffert pendant le précédent mandat, nous avons les informations, mais après coup, concernant les comptes rendus de Commission permanente.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Monsieur Pommarel.

**M. POMMAREL** : Pour notre part, nous approuvons pleinement l'élargissement de la Commission permanente à l'ensemble des Conseillers régionaux et nous vous remercions de cette initiative. Cela nous paraît important pour obtenir une meilleure implication de tous les Conseillers régionaux. Cette activité est pour nous une activité à part entière et nous souhaitons que les membres du Conseil régional cumulent le moins de fonctions possibles avec celle de Conseiller régional. Il faut également utiliser au maximum la richesse des compétences de tous les Conseillers régionaux. Plus nous serons nombreux à nous impliquer dans la gestion de ce Conseil régional, plus nous le ferons avancer.

Je pense également qu'il est important d'améliorer la transparence de fonctionnement du Conseil régional, d'améliorer la démocratie. C'est quelque chose que nous avons critiqué sous la précédente Présidence et nous vous savons gré d'améliorer le fonctionnement du Conseil régional sur ce point.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Je vous propose de passer au vote à mains levées. Qui sont pour ? Qui sont contre ?

*Vote pour de la majorité ; vote contre de l'opposition.*

Il en sera ainsi fait. Merci.

## DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Je vous propose la liste des Vice-Présidents et nous en aurons fini pour ce matin.

Premier Vice-Président : René Souchon, deuxième Vice-Président : Jean Mallot, troisième Vice-Président : Jean-Claude Mairal, quatrième Vice-Présidente : Arlette Arnaud-Landau, cinquième Vice-Présidente : Anna Auboïs, sixième Vice-Président : Yves Gueydon.

Puis, par ordre alphabétique, Dominique Bru, Alain Bussière, André Chapaveire, Catherine Henri-Martin, Jacques-Bernard Magner, Françoise Mercier-Rayet, Jacques Mizoule.

Je vais faire distribuer les bulletins, je vous propose que nous votions globalement en une fois. Monsieur Proriot.

**M. PRORIOL** : Monsieur le Président, je crois que nous pouvons même voter à mains levées si vous le souhaitez. Mais s'il y a une majorité qui demande un vote à bulletins secrets, bien-sûr, nous nous y plierons facilement. Je vais donner la position de notre groupe.

Nous ne pouvons pas vous suivre, Monsieur le Président, sur ce terrain, je ne vais pas faire du Verlaine : « il pleut sur la ville, comme il pleut des Vice-Présidents » mais c'est un peu cela et j'avoue que je crains déjà quelques dérives dans ce domaine. Nous étions six Vice-Présidents pas forcément tous harassés de fonctions et de travail. Nous avons considéré pendant 18 ans que ce chiffre était interchangeable et nous avons fait avec.

Monsieur le Président, ceux qui vont voter cette opération vont constater que cela aura quelques répercussions et je crains, quelques dérives. Vous nous avez parlé, dans ce domaine de concertation. Je l'ai bien noté. Je souhaiterais que ce genre de décisions fasse peut-être l'objet d'une discussion avec les Présidents de groupes pour qu'ils vous donnent, avant, leur point de vue. C'est ce que je souhaite et que j'exprime en terminant.

---


# ANNEXE

---



Je soussigné Pierre-Joël BONTÉ déclare me présenter à la candidature de Président du Conseil Régional Auvergne.

Je m'engage, au cours du mandat à venir, à mettre en œuvre le programme qui a recueilli l'accord du parti socialiste, du parti communiste et des verts et qui a reçu le 28 mars dernier un très large assentiment de la part des électeurs et électrices auvergnats.

  
Pierre-Joël BONTÉ



**DÉCLARATION À LA PRÉSIDENTENCE  
DU CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE  
DE MONSIEUR JEAN PRORIOI**

**Clermont-Ferrand, le 2 mars 2004**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Régionaux d'Auvergne,

Candidat à la Présidence du Conseil Régional d'Auvergne, je vous présente, comme le stipule la loi du 7 mars 1998 relative au fonctionnement des Conseils Régionaux, les objectifs et actions que je me proposerai de conduire pour cette nouvelle mandature.

Ma candidature à la plus haute fonction régionale s'inscrit dans la ligne du Président Valéry GISCARD d'ESTAING qui conduisit et géra cette Région d'Auvergne, notre Région d'Auvergne, avec enthousiasme et passion pour l'amener à la modernité.

L'Auvergne, chacun peut le reconnaître, a considérablement changé au cours de ces dix-huit années qui correspondent à l'émergence du fait régional.

Nos retards importants ont été rattrapés et nous avons pu nous inscrire dans une dynamique européenne à laquelle les Régions contribuent aujourd'hui largement.

Mon programme est de poursuivre cet engagement volontaire, résolu, de moderniser l'Auvergne dans le respect de tous, en ne laissant personne au bord de la route et en prenant en compte toutes les forces vives régionales solidairement.

Mes trois objectifs prioritaires sont :

→ Première priorité : Nous devons poursuivre la baisse du chômage en Auvergne qui est le cancer générant départ et exclusion. Pour cela, nous poursuivrons le développement de notre tissu économique, dont l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la forêt, le tourisme, le thermalisme, le commerce, l'artisanat et les PME sont des composantes essentielles. La formation doit être en prise directe avec l'emploi, et nous devons l'ouvrir à tous en améliorant encore l'Agence des Savoirs Professionnels.

→ D'assurer un développement solidaire des territoires en poursuivant notre politique d'aménagement des territoires en associant les agglomérations, les villes moyennes et les zones rurales à l'émergence de projets qui mettent les territoires en harmonie et non en concurrence. Cette politique doit s'orienter vers la création d'une métropole régionale à vocation européenne qui dispense l'énergie et la vitalité au territoire et qui ne l'assèche pas.

L'agglomération clermontoise doit disposer des équipements et des infrastructures pour intégrer le réseau des grandes métropoles d'Europe. Pour cela, il faut :

- achever la réalisation, d'une part, de la desserte autoroutière de Vichy depuis l'A 71 d'ici 2008 ;
- achever la liaison autoroutière de Brioude à l'A75 d'ici 2007 ;
- accélérer les travaux sur la RCEA pour ouvrir Montluçon et l'Auvergne sur la façade Atlantique en parallèle de l'A89 qui doit être achevée fin 2005 ;
- accroître les travaux sur la RN88 pour ouvrir le Velay et Le Puy sur Toulouse et l'Espagne ;
- mettre en oeuvre un programme routier résolu de la RN122 et la RN120 pour ouvrir Aurillac vers les autoroutes A75, A89 et A20 ;
- développer encore le réseau TER et améliorer les liaisons régionales en poursuivant l'acquisition de matériels modernes et confortables, mais aussi développer les relations interrégionales en travaillant avec la SNCF, RFF et les Régions voisines ;
- réaliser la liaison ferroviaire à grande vitesse Clermont-Ferrand/Paris ;
- conforter le hub clermontois et les aéroports départementaux assurant des liaisons régulières nationales

Enfin, l'Auvergne doit jouer tout son rôle au niveau du Massif Central dont elle représente le tiers du territoire. L'avenir, comme l'avait présenté le Président GISCARD d'ESTAING, est aux Grandes Régions. Nous devons travailler ensemble tant au niveau national qu'au plan européen pour hisser ce vaste territoire, le 1/7<sup>ème</sup> de la France, et obtenir de l'État un vrai Plan Massif Central, à l'identique de celui voulu et présenté au Puy-en-Velay par Valéry GISCARD d'ESTAING en 1975. Ce qui signifie des actions précises, ciblées, chiffrées, avec un calendrier de réalisation opérationnel.

➔ Troisième priorité : la poursuite des grands équipements. Nos projets tendent tous à la création de richesse, à l'accueil d'entreprises et de populations.

L'Auvergne doit poursuivre une politique de grands travaux, comme ce fut le cas avec Vulcania, le Zénith et la Grande Halle. Plus d'1,2 million de visiteurs pour le premier, plus de 100.000 spectateurs pour le second en l'espace de trois mois, et des fréquentations en large hausse pour tous les salons organisés à la Grande Halle.

Ces équipements doivent être complétés par la création de nouveaux investissements :

- Un complexe de vacances et de loisirs dans le Sud Cantal ;
- Deux plates-formes logistiques dans l'Allier et la Haute-Loire ;
- Le Lycée du Bâtiment et des Réseaux à Riom

- La création de Rhinopolis, Centre Européen de Paléontologie à Gannat ;
- Le Domaine du Sauvage à Chanaleilles en Haute-Loire ;
- La Cité de la Mécanique ;
- L'effort pour la recherche, pour laquelle nous avons augmenté nos crédits de 166 %, devra être poursuivi dans la dynamique des axes ;
- Le Centre Européen de l'Eau en 2008 à Vichy ;
- Notre action pour l'environnement, donnée essentielle pour l'avenir, devra être accrue. La Rivière Allier, axe structurant interdépartemental et interrégional, devra faire l'objet d'un grand programme ;
- Nos efforts pour faire de la culture un élément déterminant de notre attractivité seront poursuivis. Notre engagement pour le sport devra être amplifié avec de nouvelles aides et une ouverture pluridisciplinaire.

Ces actions sont celles que nous voulons conduire en partenariat étroit, comme nous l'avons toujours fait, avec l'ensemble des acteurs locaux, dans le but d'accroître le Produit Intérieur Brut régional pour que l'Auvergne demeure compétitive en termes d'économie et d'emploi, l'un et l'autre étant indissociables

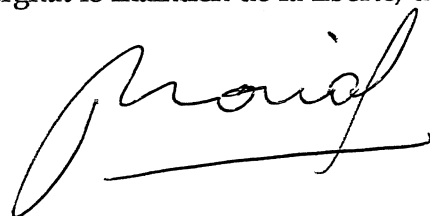
Elles sont toutes dirigées vers le mieux-être des Auvergnats et le développement de l'Auvergne.

Telles sont les priorités que je propose à notre Assemblée en tant que candidat à sa Présidence. Je souhaite les mettre en œuvre en respectant la stabilité fiscale appliquée depuis 1996 en Région d'Auvergne et en maintenant un taux d'endettement raisonnable de l'ordre de notre annuité d'emprunt qui est de 9% du budget 2004.

Les Régions sont appelées à jouer un rôle croissant dans le développement du pays et la construction de l'Europe. Elles sont le ferment de l'identité de l'une et du devenir de l'autre.

J'appliquerai les règles de la tradition démocratique et le respect des valeurs qui ont toujours été celles de notre collectivité mais aussi de l'Auvergne : la tolérance, l'ouverture d'esprit, une honnêteté scrupuleuse et le respect des opinions exprimées au sein de cette Assemblée.

Mes orientations s'inscrivent dans la continuité d'une action exemplaire conduite par le Président GISCARD d'ESTAING, tournée vers l'avenir, dynamique et généreuse. L'Auvergne doit aussi pouvoir exprimer ses atouts et accueillir de nouveaux talents. La prospérité doit être offerte à chaque Auvergnat, jeune ou vieux. Je la souhaite à l'Auvergne, le pays de ce qui dure, et je souhaite pour chaque Auvergnat le maintien de la liberté, de la sécurité et de l'épanouissement personnel.



Ce document est disponible  
au Secrétariat des Assemblées  
Conseil régional d'Auvergne  
BP 60 – 13/15, avenue de Fontmaure  
63402 CHAMALIÈRES CEDEX